



Par courriel, SDÉ et messenger

Le 16 mars 2016

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Jean-Olivier Tremblay
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 4683
Télec. : 514 289-2007
Courriel: Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

OBJET : Demande d'adoption de normes de fiabilité / Suivi de la décision D-2016-034
Votre dossier : R-3906-2014
Notre dossier : R050153 JOT

Chère consœur,

Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « **Coordonnateur de la fiabilité** ») dépose auprès de la Régie conformément à la décision D-2016-034, rendue le 9 mars 2016, les versions française et anglaise des normes **EOP-005-2** et **IRO-005-3.1a** ainsi que leur annexe respective dans le dossier mentionné en objet.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) Jean-Olivier Tremblay

JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat

JOT/sg

p. j.

c. c. Intervenants (par courriel seulement)